

# NOTES BIBLIQUES & PREDICATIONS

16 février 2020

Pasteur Jean-Pierre  
Sternberger

Texte :

**Matthieu 5, 17-37**

## Notes bibliques

Certains trouveront cette proposition particulièrement longue et un peu compliquée. Veuillez m'en excuser. J'ai eu du mal à résumer le travail de préparation et il m'a semblé important de partager ma démarche. On pourra donc sans problème aller directement à la prédication... quitte à revenir plus tard sur l'analyse du texte, ses possibles tenants et aboutissants.

Le texte d'évangile qui nous est proposé pour ce dimanche est en Matthieu 5,17 à 37. J'ai choisi de n'en commenter que les premiers versets déjà très riches en eux-mêmes et qui seront le support de la prédication. Je vous en propose la traduction suivante :

<sup>17</sup> Ne pensez pas que je sois venu pour anéantir la Loi ou les Prophètes. Je ne suis pas venu pour anéantir, mais pour remplir.

<sup>18</sup> Amen, je vous le dis, en effet, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul iota ou un seul trait de lettre de la Loi ne passera, jusqu'à ce que tout soit arrivé.

<sup>19</sup> Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements et qui enseignera aux gens à faire de même sera appelé le plus petit dans le Royaume des cieux.

Mais celui qui les mettra en pratique et les enseignera, celui-là sera appelé grand dans le Royaume des cieux.

<sup>20</sup> Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez jamais dans le royaume des cieux.

## Remarques

Au v. 17 on a coutume d'utiliser les verbes abolir et accomplir (voir la NBS...) pour traduire les deux verbes grecs utilisés. Si cela rend notre texte plus accessible, on y perd deux nuances : la radicalité du premier



verbe et la proposition de Jésus qui vient donner un contenu à ces écritures et donc l'emplir (sens premier du verbe grec employé) ou l'accomplir. Le dernier verbe grec utilisé ici est très important dans l'évangile de Matthieu qui s'en sert lorsqu'il introduit une citation biblique. Car tout au long de l'évangile (en 1,22; 2,15.17.23; 3,15...), ce verset 5,17 se trouve comme illustré de multiples manières.

Quant au premier verbe traduit souvent par "abolir", son emploi le plus attesté dans les évangiles se trouve dans l'accusation portée contre Jésus de vouloir "détruire" le temple (Mc 14,58 = Mt 26,61; Mc 15,29 = Mt 27,40; Act 6,14 cf. la parole qui lui est attribuée en Mt 24,2). Mais, à la différence du temple, jamais Jésus ou ses disciples ne sont accusés de vouloir détruire "la loi ou les prophètes". Mt 5,17 est même cité dans le Talmud à propos d'une controverse entre un chrétien et un juif, ce dernier s'appuyant sur ce verset de l'évangile pour défendre son point de vue (Babli traité Shabbat 116a).

## Commentaire littéraire, historique et théologique

Mt 5,17-20 introduit non seulement le passage proposé à notre méditation mais toute la partie centrale du sermon sur la montagne qui commence ici avec la mention de "la loi ou les prophètes" et se termine en 7,12 par "Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux, *car c'est la loi et les prophètes*". Le thème du rapport aux Écritures est comme le fil rouge qui relie des énoncés assez divers. Rappelons que si la traduction du mot hébreu "Thora" par "loi" remonte à la traduction grecque des LXX, elle est très insatisfaisante. En hébreu "Thora" signifie "enseignement" et on trouvera dans ces cinq premiers livres de la Bible qui constituent la Thora bien des contenus qui ne relèvent pas de la loi (récits, généalogies, hymnes...).

Les différentes parties de Mt 5,17-20 en tension les unes avec les autres, abordent cette thématique sous des angles différents :

- le v. 17 concerne les deux ensembles de "la loi ou les prophètes". Au premier siècle de notre ère, sont ainsi désignés les deux ensembles des Écritures reconnus canoniques dont on tire les textes qui sont lus lors des offices à la synagogue. Le troisième corpus - celui des écrits - ne bénéficie pas encore d'une telle reconnaissance et ce qui constituera par la suite "la Thora orale", reprise dans le Talmud ne sera mise par écrit que plusieurs siècles plus tard. Selon Mt 5,17, Jésus se défend d'avoir voulu "détruire" la Loi ou les prophètes dont il dit qu'il est venu les "remplir", ce qu'on peut comprendre dans le sens d'un accomplissement;

- le v. 18 annonce la permanence de l'intégralité y compris matérielle (jusqu'au moindre trait de lettre) du texte de la Thora. Il n'est pas ici question des prophètes qui n'ont pas le même statut dans la religion juive;

- le v. 19 condamne quiconque détruit un commandement et enseigne à faire de même. Même si ce commandement se trouve écrit dans la Thora (ce qui n'est pas précisé) l'objet remis ici en question n'est pas le texte dans sa matérialité (les traits de lettres du v. 18) mais son sens. Bien qu'appelé "petit", l'auteur de ce forfait n'est pas pour autant rejeté du Royaume des Cieux;

- tel n'est pas le cas selon le v. 20 des personnes dont la justice ne dépasse pas celle des scribes et des Pharisiens. Ils se verront refuser l'entrée dans le Royaume des Cieux.

Ainsi, loin de constituer un discours cohérent, Mt 5,17-20 apparaît donc comme la juxtaposition de plusieurs éléments traitant du même sujet mais différemment voire en tension les uns par rapport aux autres.

D'autre part :

- on trouve aussi le texte du v. 18 en Lc 16,17 dans un tout autre contexte. Cela semble indiquer qu'il faisait partie d'une collection de paroles de Jésus regroupées dans un même document du type de ce qu'on a coutume

d'appeler la source Q (de l'allemand Quelle = source), document utilisé par les évangiles de Matthieu et Luc;

- au verset 18, quelques manuscrits du haut Moyen-Âge mentionnent "les prophètes" à côté de "la Loi". Cette variante peu attestée témoigne de ce que la différence de formulation entre les v. 17 et 18 n'est pas passée inaperçue;

- le texte du v. 20 ne se trouve pas dans le manuscrit du Codex de Bèze (Vème siècle), qui, pour certains, présenterait une version plus ancienne que celle attestée dans les autres manuscrits généralement suivis.

Ces différentes observations amènent à proposer une hypothèse d'histoire de la rédaction de notre passage qui permettrait de rendre compte de tous les aspects du texte, et d'envisager comment celui-ci est parvenu jusqu'à nous. Voici ce que nous pouvons avancer :

Le texte du v. 18 repris d'une source commune à Matthieu et Luc (et donc antérieure à eux) pourrait être la partie la plus ancienne de notre passage : "Amen, je vous le dis, en effet, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul iota ou un seul trait de lettre de la Loi ne passera, jusqu'à ce que tout soit arrivé." On peut imaginer un état antérieur (en araméen ?) de cette parole où au lieu du iota grec, c'est le yod (la plus petite lettre de l'alphabet hébreu) qui aurait été mentionnée.

Cette parole attribuée à Jésus a pu être actualisée en réaction à la prédication paulinienne. Au v. 19 en effet, est évoqué celui qui "détruit" un commandement et enseigne de ne pas l'observer. Il sera appelé "le plus petit" dans le Royaume de Dieu. Dans le Nouveau Testament, le superlatif grec employé ici n'est utilisé pour des personnes que dans notre évangile (ici et en 20,40.45) et dans la première lettre aux Corinthiens. Dans cette dernière, il sert à Paul à se désigner lui-même comme "le plus petit des apôtres..." (1 Corinthiens 15,9; Éphésiens 3,8). Or c'est précisément dans ce texte que Paul déconseille de pratiquer la circoncision (v. 11 et 12), prouvant ainsi aux yeux de ses adversaires son attitude libérale par rapport à la Thora (voir aussi Romains 2,29; 7,6; 2 Corinthiens 3,6). Paul apparaît donc, en fonction de ces éléments, comme le type de prédicateur -voire comme la personne- visé par notre texte qui, à ce stade, devient : "Amen, je vous le dis, en effet, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul iota ou un seul trait de lettre de la Loi ne passera, jusqu'à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui détruira l'un de ces plus petits commandements et qui enseignera aux gens à faire de même sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux, mais celui qui les mettra en pratique et les enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux."

Ce discours peut alors avoir été introduit dans l'évangile en fonction d'un des thèmes favoris de ce dernier, l'accomplissement des Écritures désignées cette fois comme *la Loi ou les prophètes*, ce qui donne après adjonction : "Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la Loi ou les Prophètes. Je ne suis pas venu pour anéantir, mais pour remplir. Amen, je vous le dis, en effet, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul iota ou un seul trait de lettre de la Loi ne passera, jusqu'à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui détruira l'un de ces plus petits commandements et qui enseignera aux gens à faire de même sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux, mais celui qui les mettra en pratique et les enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux." Le texte du manuscrit du codex de Bèze qui ne comprend pas le v. 20 pourrait être le témoin de cet état du texte. Il semble peu probable en effet que, même s'il a perçu la tension entre les contenus des v. 19 et 20, un scribe qui vient de recopier que "celui qui détruit un commandement sera appelé petit dans le Royaume", ce scribe ait osé censurer le texte qu'il reçoit en en faisant disparaître un verset !

Ici encore, la pensée paulinienne n'est pas loin du propos de l'évangéliste qui s'en démarque notablement. En effet, Paul est le seul autre auteur de la Bible qui utilise l'expression "remplir / accomplir la Loi". Il emploie cette expression en Galates 5,14 : "Car toute la loi est remplie / accomplie dans une seule parole, celle-ci : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même." (voir aussi Galates 6,2 et Romains 13,8-10). En d'autres termes, pour Paul, c'est l'amour du prochain qui "remplit" toute la loi, il en constitue le sens profond. À côté de cette lecture paulinienne, Mt 5,17 propose une autre interprétation christologique, cette fois : le Christ est celui qui "remplit"

la loi ou les prophètes. Les deux lectures ne s'opposent pas fondamentalement. Celle de Paul fait référence à la loi comme corpus législatif dont chaque commandement relève de l'amour du prochain. Il se trouve rempli / accompli dès lors que le prochain est aimé. L'évangile de Matthieu voit d'abord dans la Thora le texte qui annonce la venue de Jésus, d'où sa mise en relation avec les prophètes, les deux ensembles étant placés sur le même plan. La dernière étape de ce processus pourrait être l'adjonction du logion sur les scribes au v. 20. Il vient durcir et même contester le propos tenu (à propos de Paul ?) au v. 19, en proclamant que seuls entreranno dans le Royaume ceux dont la justice surpasse celle des scribes et des pharisiens (et on se rappelle que Paul se présentait lui-même comme pharisien en Philippiens 3,5).

Ainsi, ce qui dans un premier temps pouvait apparaître comme un simple enseignement homogène s'avère être le résultat d'un véritable débat complexe et passionnant. C'est cette écriture en dialogue, voire en débat qui va nous guider dans notre méditation sur la loi, l'Écriture, la Bible.

D'où la prédication qui suit pour laquelle je propose qu'avec le texte de Matthieu 5,17-20 soit lu celui de Romains 13,8-10 avec lequel Mt 5 peut être entendu en dialogue :

<sup>8</sup> Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres; car celui qui aime l'autre a rempli la loi.<sup>9</sup> En effet, les commandements : "Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas, et tout autre commandement se résument dans cette parole : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même".<sup>10</sup> L'amour ne fait pas de mal au prochain : l'amour est donc l'accomplissement de la loi."

## Une prédication possible

Peut-être êtes-vous un peu étonnés par la traduction qui vient d'être lue des textes de l'évangile comme de la lettre aux Romains. À la place du verbe "accomplir", certainement exact quant à la traduction que l'on entend habituellement dans ces textes, je viens à deux reprises de lire le verbe "remplir", tout aussi exact pour ce qui est du mot à mot mais un peu étrange dans de tels contextes.

Comment en effet peut-on remplir une loi ?

Mais comment aussi peut-on l'accomplir ?

"Remplir" est le sens premier du verbe grec employé dans l'évangile comme dans la lettre. Il s'agit bien ici de "remplir" la loi, de lui donner un contenu, de faire d'elle le récipient d'autre chose qu'elle-même, de l'habiter, d'où aussi sa traduction fréquente par le français "accomplir", verbe de la même famille que "compléter".

Mais pourquoi faudrait-il accomplir une loi ?

Quand on parle de loi, le verbe utilisé d'ordinaire, c'est "obéir". La loi ordonne ou interdit. Parfois elle recommande ou autorise. Mais dans tous les cas, il faut la connaître (puisque nul n'est censé l'ignorer) et lui obéir. Pourtant, selon ces textes, on peut aussi, on doit même l'accomplir. Est-ce une autre manière de parler d'obéissance ?

Accomplir ou remplir, en grec, c'est le même verbe. L'employer au sujet d'une loi revient à considérer la dite loi d'une manière totalement différente.

Le plus souvent, une fois promulguée, la loi est donnée. On ne la discute plus. Elle a déjà été discutée à la commission des lois de l'Assemblée Nationale. Quand elle a été votée, il ne reste plus qu'à l'appliquer. Aussi, quand une loi nous est imposée, son histoire, son élaboration appartiennent au passé. Il ne saurait alors être

question de l'accomplir ou de la remplir. Elle est déjà pleine. Elle contient tout ce qu'il faut. Il est même interdit de rajouter quoique ce soit à ce qu'elle dit déjà. Complète, elle ne saurait être accomplie.

Or Paul écrit : " l'amour est donc l'accomplissement de la loi".

Et Jésus serait venu pour accomplir, remplir la Loi ou les prophètes.

Quelle est cette loi qui reste à accomplir ? Certainement pas la dernière loi parue au journal officiel de la république française. Serait-ce la loi de Dieu ?

Pour un Juif comme Paul ou Jésus, la loi de Dieu aussi est complète. Elle est même parfaite. Au cours des siècles, de savant rabbins en ont étudié tous les aspects présents dans les Écritures pour en conclure qu'elle comportait 613 commandements. C'est dire si elle n'a pas besoin d'être complétée. Complétée, non mais accomplie ? L'idée d'accomplir une loi suppose que derrière cette loi se trouve une volonté, un devoir, un projet qui va au-delà de l'énoncé de la loi. Tout n'est pas dit qui reste encore à inventer. Rien n'est figé. Si la loi à laquelle il faut obéir est inscrite sur les tables de pierre de Moïse ou dans le marbre de nos codes législatifs, la loi qui reste à accomplir est celle dont le prophète Jérémie annonçait l'écriture non dans la pierre mais dans les cœurs. Celle-là chaque matin, s'invente de nouveaux mots qui la complètent et l'accomplissent... parfois même à rebours de l'autre loi écrite dans la pierre. C'est pour cela que sont nommés des juges humains pour entendre les humains victimes ou criminels. Il est donc une loi qui reste à accomplir, une loi qu'il nous faudra toujours compléter par un peu d'amour, même pour les criminels.

Cette loi pour Jésus comme pour Paul, c'est d'abord la Thora. Or le mot hébreu Thora recouvre une réalité bien plus vaste que celle de la loi. Il signifie en hébreu "enseignement" et il faut l'entendre comme étant "l'enseignement de Moïse" transmis dans les quatre premiers livres de la Bible. C'est de cette Thora dont Jésus dit "jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un seul iota ou un seul trait de lettre de la Loi ne passera, jusqu'à ce que tout soit arrivé". Jésus n'a certainement pas parlé de iota, une lettre banale de l'alphabet grec, mais du yod, le plus petite lettre de l'alphabet araméen, une petite lettre comme la petite main (en hébreu : yad) d'un petit personnage qui serait venu laisser la trace de ses doigts dans le texte sacré. Cette trace-là, dit Jésus, personne ne l'effacera, personne n'effacera aucune des traces que l'on trouve dans le texte de la Thora jusqu'à ce que tout soit achevé et que soit arrivé ce qui va nous arriver...

En d'autres termes, semble dire Jésus : vous aurez toujours toute la Bible avec vous ou plus exactement : jusqu'au bout, vous aurez toute la Thora avec vous.

Jusqu'au bout. Il y aura un bout de l'histoire, un bout à votre histoire, l'histoire de chacun et un bout à l'histoire, l'histoire humaine. Jusque là, la Thora vous accompagnera. La Thora, ce sont les lois, les deux immenses commandements de l'amour de Dieu et du prochain, les 10 grands commandements comme les 601 autres plus petits. Mais la Thora, ce sont encore les récits des origines du monde, celui du déluge et de Noé, d'Abraham et de Sarah..., ce sont aussi ces généalogies qui nous encombrant, les chants de Moïse et de Myriam... Tout cela, vous l'aurez toujours avec vous comme un rappel, comme un appel, un appel vers autre part, un appel à autre chose, une vie à compléter, une parole à accomplir. Car la Bible -c'est bien de cela dont nous parle Jésus- la Bible n'est pas derrière nous en histoire du passé, en loi tout écrite, en modèle auquel se conformer, la Bible est aussi à accomplir, à compléter, à compléter, dirait Paul, par ce que vous allez inventer d'amour et d'espérance.

Alors peut-être cela nous semblera lourd à porter, encombrant même : 613 commandements et pas un seul trait de lettre qu'on pourrait effacer. Peut-être et même sans doute en laisserons-nous tomber de ces histoires et de ces commandements. Peut-être nous faudra-t-il pour respecter les plus grands, pour mieux aimer, peut-être nous faudra-t-il nous faire plus petit, nous faire tout petit, abandonner l'espoir d'avoir obéi à tout, tout complété, tout accompli...

Peu importe. Peu importe si nous sommes appelés "plus petits" dans le Royaume des Cieux et nous le serons sans doute mais nous serons alors dans le Royaume des Cieux et cela nous suffira. Petits, pauvres, mais nous-même à l'image de Paul qui se disait "le plus petit des apôtres" pour mieux pouvoir revendiquer le fait d'être devenu apôtre, envoyé de Jésus dans le monde.

Comment en effet peut-on remplir une loi ?

Comment en effet peut-on remplir la loi de Dieu ? Jésus l'a fait et nous marchons à sa suite. Aussi serons-nous appelés "petits" et fiers de l'être car, voyez-vous, il est des portes étroites que les petits passent plus facilement.

Amen

**Coordination nationale Evangélisation – Formation**  
Église protestante unie de France  
47 rue de Clichy  
75009 Paris

[evangelisation-formation@eglise-protestante-unie.fr](mailto:evangelisation-formation@eglise-protestante-unie.fr)